



Appel d'offres n° T8080-200129 Préavis d'adjudication de contrat

Un préavis d'adjudication de contrat (PAC) est un avis public informant les fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, permettant ainsi à d'autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences énoncées dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut alors procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

1. TITRE

GRADEX – Entretien, mises à jour, améliorations et développement ultérieur

2. DÉFINITION DU BESOIN

Transports Canada (TC) fait la promotion d'un réseau de transport sûr, sécuritaire, efficace et respectueux de l'environnement. TC collabore avec les autres ministères et territoires, ainsi qu'avec l'industrie et le milieu universitaire, pour s'assurer que le réseau de transport du Canada satisfait ces exigences.

Le groupe de la sécurité ferroviaire utilise un certain nombre de sources d'information et d'outils pour concevoir et appliquer une approche axée les risques pour sa surveillance des passages à niveau. L'un de ces outils est GradeX, un logiciel conçu par l'Université de Waterloo et actuellement utilisé par TC. Son interface est sur le Web, et le serveur principal est hébergé par l'Université.

3. CONTEXTE

Critères pour l'évaluation de l'énoncé de capacités (exigences essentielles minimales)

Objectif/exigence

TC est à la recherche d'un entrepreneur ayant la capacité de fournir un système de logiciel et de serveur pouvant permettre l'évaluation du risque pour la sécurité des passages à niveau au Canada et de les classer. De plus, l'entretien et les mises à jour du logiciel et les mises à jour de la modélisation statistique doivent être inclus et s'harmoniser, en tenant compte des nouvelles règles et variables à mesure qu'elles deviennent disponibles.

Le système de logiciel et de serveur doit être :

- rétrocompatible avec les résultats et les données actuels (pour assurer la continuité dans les évaluations et les projets);
- mis à jour régulièrement;
- convivial (avec un interface utilisateur graphique);
- accessible aux employés de TC par un portail Web sécurisé;



- capable d'exporter les résultats au moins dans les formats suivants : PDF, JPEG ou MS Excel.

4. PRODUITS LIVRABLES

Capacité d'accès

L'entrepreneur doit pouvoir fournir à TC un accès aux données et aux statistiques sur les passages à niveau canadiens au moyen d'un portail sécurisé sur le Web, où des paramètres d'interrogation prédéterminés seront utilisés pour donner de l'information sur les données d'inventaire et les données de collision des passages à niveau. Cette information servira ensuite à faciliter le programme de la surveillance des passages à niveau.

Solution technique

L'entrepreneur doit pouvoir fournir et/ou élaborer une solution technique adaptée permettant aux employés de TC d'avoir accès aux services de l'entrepreneur à partir des bureaux de TC ou d'autres lieux de travail.

L'entrepreneur doit proposer une solution technique qui offre au moins ce qui suit :

- visualiser les données et les statistiques sur les passages à niveau, qui peuvent être utilisées à des fins d'information;
- générer au moyen de critères précis une liste d'inspection qui jouera un rôle clé dans le choix des inspections aléatoires du programme de surveillance par le groupe de la sécurité ferroviaire;
- déterminer les points névralgiques (les passages à risque élevé de collision) pour que le groupe de la sécurité ferroviaire les surveille et s'assure qu'un plan d'atténuation est appliqué pour améliorer ces passages;
- afficher les résultats des requêtes sur une carte graphique du Canada pour permettre l'exploration de diverses régions au besoin;
- aider le groupe des programmes à prendre des décisions au sujet de l'allocation de fonds aux projets du programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire, selon le niveau de risque des passages;
- faire des analyses de type avant/après pour démontrer l'augmentation de la sécurité;
- évaluer la rentabilité des projets relatifs à la sécurité;
- permettre au moins aux utilisateurs d'effectuer des recherches par province sur le statut et l'inventaire des passages à niveau, les données de collision, les autorités ferroviaires, le type de passage, les vitesses maximales des trains et des véhicules, le nombre de voies ferrées et de voies routières, l'environnement urbain ou rural;
- offrir la possibilité d'ajouter dans l'avenir des paramètres définis par Transports Canada ou des champs de recherche, au besoin;
- faire la maintenance des comptes d'utilisateurs;
- offrir une aide générale continue et la possibilité de dépannage et d'amélioration.

Voici une liste minimale des tâches prévues au cours du contrat annuel :



- actualiser les données d'inventaire et de collision utilisées par le système logiciel et l'équipement informatique et actualiser les modèles de risque au besoin;
- actualiser l'information incomplète ou inexacte sur l'emplacement des passages à niveau;
- faire des personnalisations additionnelles selon les demandes des utilisateurs;
- donner du soutien technique pour tous les problèmes relatifs au logiciel ou au réseau;
- donner du soutien administratif aux utilisateurs (inscription et approbation);
- offrir un atelier annuel et rencontrer le groupe de la sécurité ferroviaire pour discuter du système;
- faire les mises à jour du système et des données au besoin ou à la demande.

Perturbation éventuelle des services

Comme il a été mentionné, les services doivent être fournis sur un portail Web sécurisé où les employés autorisés de TC peuvent saisir des données et faire diverses recherches. Si les employés ont des questions sur le logiciel ou le système, l'entrepreneur doit pouvoir fournir du soutien informatique en temps opportun.

Les ressources de l'entrepreneur doivent être disponibles au besoin quand des problèmes surviennent. Pour les questions concernant le contrat ou le service, une ressource de niveau supérieur doit assister aux réunions demandées, au besoin.

TC doit être informé immédiatement de toute interruption ou panne du système ou de la base de données qui empêcherait d'y accéder ou d'y faire des recherches. L'entrepreneur doit en informer le chargé de projet par courriel et lui indiquer un délai pour le rétablissement des services. Si TC détecte une interruption ou une panne du système ou de la base de données, ou tout autre problème relatif au service, l'entrepreneur doit prendre des mesures pour remédier à la situation dans la mesure de ses moyens et les plus brefs délais.

5. APPLICABILITÉ DES ACCORDS COMMERCIAUX AU CONTRAT

Ce contrat est assujéti aux accords commerciaux suivants :

- Accord de libre-échange Canada-Chili
- Accord de libre-échange canadien
- Accord de libre-échange Canada-Colombie
- Accord de libre-échange Canada-Panama
- Accord de libre-échange Canada-Honduras
- Accord de libre-échange Canada-Corée

6. JUSTIFICATION DU RECOURS À UN FOURNISSEUR SÉLECTIONNÉ À L'AVANCE

GradeX, la plateforme de logiciel et de réseau que TC utilise actuellement pour répondre à son besoin, a été conçu en partie par l'Université de Waterloo et, par extension, par TransOptimum Technology. Au cœur de GradeX se trouvent des modèles statistiques créés et conçus par



l'Université de Waterloo. Pour être efficaces, ces modèles statistiques exigent un entretien pour assurer leur fiabilité et leur exactitude conformément aux études, données et rapports les plus récents. Ils exigent aussi d'autres types de soutien technique, comme la maintenance des comptes d'utilisateurs, le dépannage et le réglage de fonctions mineures.

Puisque l'Université de Waterloo et TransOptimum possèdent la propriété intellectuelle des modèles statistiques utilisés dans GradeX, ils seraient les seuls à pouvoir fournir facilement les services pour la base de données, y compris le soutien et l'entretien, d'une manière rentable et rapide. Tout autre système ou réseau proposé nécessiterait un remaniement important des modèles et des données actuels, ce qui ne serait ni rentable ni rapide. Pour continuer à respecter les exigences de son programme, TC ne peut pas avoir recours à des systèmes alternatifs car ils ne permettraient pas d'exécuter le programme dans les délais fixés.

7. EXCEPTION AU RÈGLEMENT SUR LES MARCHÉS DE L'ÉTAT

Indiquer toutes les exceptions pertinentes en vertu du *Règlement sur les marchés de l'État*.

L'exception suivante au *Règlement sur les marchés de l'État* est invoquée pour le présent achat aux termes du paragraphe 6(d) : « Le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ».

8. DROITS DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le droit de propriété intellectuelle des renseignements originaux découlant du contrat proposé reviendra à l'entrepreneur. Se référer à la clause [4006](#) (2010-08-16) : L'entrepreneur détient les droits de propriété intellectuelle sur les renseignements originaux, en application de la Politique sur les droits de propriété intellectuelle issus de marchés conclus avec l'État :

<https://www.ic.gc.ca/eic/site/068.nsf/fra/00005.html>

9. PÉRIODE DU CONTRAT PROPOSÉ OU DATE DE LIVRAISON

Le contrat proposé est d'une durée de douze (12) mois, du xxxxxxxx 2020 au xxxxxxxxxxxx 2021.

Le contrat comprend quatre (4) périodes de renouvellement optionnelles d'un an.

10. ESTIMATION DES COÛTS DU CONTRAT PROPOSÉ

La valeur estimée du contrat est d'un montant fixe de 20 000 \$ la première année et de 20 000 \$ (TPS/TVH en sus) pour chacune des quatre périodes optionnelles.

11. NOM ET ADRESSE DU FOURNISSEUR SÉLECTIONNÉ À L'AVANCE

Transoptimum Technology Inc.
526, Birchleaf Walk
Waterloo (Ontario) N2T 2W5



12. DROIT DES FOURNISSEURS DE PRÉSENTER UN ÉNONCÉ DE CAPACITÉS

Les fournisseurs qui s'estiment entièrement qualifiés et qui sont disponibles pour fournir les services décrits dans ce PAC peuvent présenter un énoncé de capacités par écrit à la personne-ressource identifiée dans le présent préavis au plus tard à sa date de clôture. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences énoncées.

13. DATE LIMITE POUR LA PRÉSENTATION D'UN ÉNONCÉ DE CAPACITÉS

La date et l'heure de clôture pour la réception des énoncés des capacités sont le xx novembre 2020 à 14 h, heure normale de l'Est (HNE).

14. LES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET LES ÉNONCÉS DE CAPACITÉS DOIVENT ÊTRE ENVOYÉS PAR COURRIEL À :

James Morgan
Transports Canada
800, rue Burrard
Vancouver (Colombie-Britannique)

Téléphone : 604-417-4456

Courriel : james.morgan@tc.gc.ca